

Extrait du registre des délibérations et des décisions  
**DEL2019-12-26/114**

REPUBLIQUE FRANÇAISE --- DEPARTEMENT HAUTE - GARONNE --- MAIRIE DE POUCHARRAMET 31370	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  SEANCE DU 26 DECEMBRE 2019	Nombre de conseillers : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ En exercice : 12</li><li>▪ Présents : 7</li><li>▪ Votants : 7</li><li>▪ Procuration : 0</li><li>▪ Absents excusés : 5</li></ul> <i>Date convocation : 20/12/2019</i> <i>Date d'affichage : 20/12/2019</i>
--	---	--

L'an deux mille dix-neuf et le 26 décembre le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Roger DUZERT, Maire.

Etaient présents : R.DUZERT- P. DUPRAT- MP.ARMAING MAKOA- A.de MELLIS - B.DESPERON MATHIS- A.BUNGENER-D.COURS

Absents excusés : C.DELTOUR - V.ONEDA - E.ROGER - F.KOZIOL- C.MEREAU

Procuration : néant

P.DUPRAT est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

E.PINHEIRO, secrétaire de mairie, est présente.

### **DEL2019-12-26/114**

### **APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DU PPRI DUTOUCH AVAL**

M. le Maire rappelle la procédure d'élaboration du PPRI du Touch aval réalisé par les services de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne qui arrive dans ses dernières phases. Le maire invite les élus à le consulter en détail à la mairie.

Après présentation succincte du PPRI et après avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE

**Article 1 : d'émettre** un avis favorable au projet du plan de prévention des risques naturels prévisibles du Touch aval ;

**Article 2 : de transmettre** la présente délibération à Mme le Sous-préfet de Muret.

### **Délibération adoptée par 7 voix pour /0 voix contre /0 abstention**

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu :

de sa réception en SOUS-PREFECTURE DE MURET le :

et de sa publication le :

Pour extrait conforme, à Poucharramet,

Le 31/12/2019

Le Maire,

Roger DUZERT

